

Photonike Capital SA Avenue Luise 65, BTE11 1050 Brussels Banque Carrefoure des Enterprises N. 0808.462.831

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 DECEMBRE 2023 A 9H00. (ART. 533 CODE DES SOCIETES)

Brussels, 14-12-2023

Les actionnaires de la societé anonyme **PHOTONIKE CAPITAL SA**, dont le siège social est établi à Avenue Louise 65, Bte 11, Bruxelles City Center, 1050 Bruxelles, inscrite aupres de la Banque Carrefour des Entreprises sous le n°0808.462.831 (ci-apres la "Société"), sont, par la presente, invités à participer à l'assemblée genérale ordinaire de la Societè qui se tiendra le 30 Décembre 2023, a 9h00 à Vie Salandra 18 Conference Hall Regus en Rome (Italie), afin de delibérer et de voter sur l'ordre du jour de l'assemblée.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire est le suivant:

- 1) Validation de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- 2) Présentation des comptes annuels et du rapport de gestion du Conseil d'administration.
- 3) Présentation du rapport de l'Auditeur Externe.
- 4) Approbation des comptes annuels de Photonike Capital SA au 31-12-2022.
- 5) Décharge donnée aux administrateurs et commissaires (Auditeur Externe) pour le exercice 2022.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale ordinaire, les actionnaires voudront bien se conformer aux articles 33 et 34 des statuts de la Société en enregistrant leur présence par email (assembleegenerale@photonike.com) pour le 21 Décembre 2023 au plus tard, pour être admis à l'Assemblée. Les actionnaires participants devront envoyer le certificat bancaire des actions en leur possession et l'attestation de blocage de la négociation jusqu'à la date suivant celle de l'Assemblée Générale.

Pour toute information complémentaire, veuillez visiter le site $\underline{www.photonike.com}$ ou envoyer un courriel à l'adresse suivante: $\underline{assembleegenerale@photonike.com}$.

La Conseil d'Administration Photonike Capital SA